

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal du 12 avril 2023

Objet:

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril, les membres du Conseil Municipal de Bailly, légalement convoqués le six avril, se sont réunis à dix-neuf heures dans la salle Georges Lemaire sous la présidence de Monsieur ALEXIS Jacques, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 19

Jacques ALEXIS, Sabrina TOURMETZ, Eric VERSPIEREN, Eve VON TSCHIRSCHKY, Denis PETITMENGIN, Lucie CATROUX, Bertrand MENIGAULT, Jacques NICOLAS, Caroline de SAZILLY, Caroline BOUIS, Hervé DEWYNTER, Mathieu BELKEBIR, Siham ROUSSEL, Frédéric GUIRIMAND, Laurent MITON, Julien COURTIN, Ségolène MOREAU, Françoise GUYARD-CASTANET, Noëlle MARTIN (Arrivée à 19h30-vote délibération 2023.09), Alexandre RUECHE.

Ont donné pouvoir : 7

Charlotte LOGEAIS	à	Caroline de SAZILLY
Vincent CLAIDIERE	à	Sabrina TOURMETZ
Maelys LUXOR	à	Frédéric GUIRIMAND
Stéphanie BANCAL	à	Alexandre RUECHE
Patrick BOYKIN	à	Françoise GUYARD-CASTANET
Claude MAQUIS	à	Siham ROUSSEL
Dominique DURAND	à	Laurent MITON

Absent: 1 Noëlle MARTIN

Le Conseil a choisi comme Secrétaire : Hervé DEWYNTER

EN EXERCICE: 27 PRESENTS: 19 **REPRESENTES: 7 VOTANTS: 26**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2343-1, L.2343-2, et D.2343-2 à D.2343-8,

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le Service de Gestion Comptable de Versailles et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Monsieur le Maire précise que le Receveur a transmis à la Commune son Compte de Gestion avant le 1^{er} juin comme la loi lui en fait obligation.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de la Commune et du Compte de Gestion du Comptable public,

CONSIDERANT la réunion de la Commission des finances du 3 a write 2023 potton en préfecture 078-217800432-20230412-08-2023-DE Date de télétransmission : 20/04/2023 Date de réception préfecture : 20/04/2023

AYANT entendu l'exposé du rapporteur, Monsieur Eric VERSPIEREN, Adjoint au Maire délégué aux Finances, au Budget et aux Affaires Générales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 22 Voix pour, 4 contre, (Stéphanie BANCAL, Françoise GUYARD CASTANET, Patrick BOYKIN, Alexandre RUECHE)

APPROUVE le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2022 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif de la Commune pour le même exercice.

AUTORISE monsieur le Maire à signer le Compte de Gestion.

Pour copie conforme, Fait à BAILLY, le 12 avril 2023

> Jacques ALEXIS Maire de BAILLY

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC VERSAILLES

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 078037

ETABLISSEMENT : BAILLY

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30000 - BAILLY

30000 - BAILLY					Exercice 2022
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	1 215 898,03		-299 106,74		916 791,29
Fonctionnement	2 598 636,22		761 976,07		3 360 612,29
TOTAL I	3 814 534,25		462 869,33		4 277 403,58
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services					
ر ا					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 814 534,25		462 869,33		4 277 403,58

Accusé de réception en préfecture 078-217800432-20230412-08-2023-DE Date de télétransmission : 20/04/2023 Date de réception préfecture : 20/04/2023

Exercice 2022

30000 - BAILLY

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 175 621,13	7 656 899,00	12 832 520,13
Titres de recette émis (b)	547 552,45	5 253 928,23	5 801 480,68
Réductions de titres (c)		29 456,32	29 456,32
Recettes nettes $(d = b - c)$	547 552,45	5 224 471,91	5 772 024,36
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 175 621,13	7 656 899,00	12 832 520,13
Mandats émis (f)	935 488,33	4 635 691,17	5 571 179,50
Annulations de mandats (q)	88 829,14	173 195, 33	262 024,47
Depenses nettes $(h = f - g)$	846 659,19	4 462 495,84	5 309 155,03
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		761 976,07	462 869,33
(h - d) Déficit	299 106,74		

Accusé de réception en préfecture 078-217800432-20230412-08-2023-DE Date de télétransmission : 20/04/2023 Date de réception préfecture : 20/04/2023